

# L'ÉGALITÉ

## POUR LES FEMMES ET LES FILLES

« La recherche qui ne tient pas compte des diverses inégalités sociales, entre autres des inégalités entre les sexes, peut consolider les injustices et les inégalités. »

— Stratégie générale  
2005-2010 du CRDI,  
paragraphe 59

Chaque année, la Journée internationale de la femme nous fournit l'occasion de célébrer les progrès accomplis en matière d'égalité et de justice pour les femmes et les filles. Cette journée nous rappelle également que la lutte pour les droits des femmes est un défi qu'il faut relever tous les jours de l'année.

Naître fille ou garçon a des conséquences sur tous les aspects de la vie et influe sur les chances d'aller à l'école, de choisir la personne que l'on épouse, de trouver un emploi décent, de créer une entreprise ou de se lancer en politique.

Le CRDI estime que l'égalité des femmes et des filles est essentielle pour que les efforts de développement portent fruit. Si le talent et l'énergie de la moitié de la population mondiale sont gaulaudés, nous en payons tous le prix.

Le CRDI a toujours exigé que l'on tienne compte des inégalités faites aux femmes dans les travaux qu'il subventionne. En 2006, il a créé le programme Droits des femmes et participation citoyenne pour aborder la question de front en appuyant la recherche visant à répondre aux besoins des femmes pauvres et marginalisées et à susciter des débats porteurs.

Nous voulons un monde où toutes les femmes seront des citoyennes à part entière et des partenaires égales aux hommes dans le développement et la prise de décision, et ce, toute l'année durant.

La présidente du CRDI,



Maureen O'Neil

## FEMMES ET PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme confirmait le droit des femmes à la propriété, des terres notamment. Depuis, même si les appels à l'équité en matière de propriété foncière se font plus fréquents et plus insistants, il reste des endroits où les femmes ont peu accès à la propriété des terres et des autres ressources naturelles. D'où un accès restreint au crédit et au pouvoir.

Plusieurs raisons les empêchent d'exercer ce droit : le fait que les lois régissant la propriété foncière vont à l'encontre d'autres lois, la faiblesse

des institutions chargées de faire respecter ces lois et de protéger les droits des femmes et les pratiques coutumières, qui sont préjudiciables aux femmes. En outre, la plupart des femmes vivant en milieu rural n'ont ni l'instruction, ni le temps, ni l'argent nécessaires pour défendre leurs droits.

Au fait de ce problème, le CRDI a commandé, en 2005, une série d'études visant à cerner les lacunes de la recherche à ce sujet. Les auteurs des études ont examiné les rapports hommes-femmes et les



CRDI : Jason Taylor

## INDE : OÙ SONT LES FILLES ?

Depuis vingt ans, 10 millions de bébés filles « manquent à l'appel » en Inde. On attribue généralement cela à l'échographie utilisée pour connaître le sexe de l'enfant à naître — pratique maintenant illégale. Une étude financée par le CRDI vient de démontrer que d'autres facteurs sont en cause, dont la négligence, passive ou volontaire. Selon le docteur Prabhat Jha, coauteur de l'étude, le déséquilibre qui en résulte entre les sexes aura sans doute des répercussions profondes.

[http://www.idrc.ca/fr/ev-95719-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-95719-201-1-DO_TOPIC.html)

relations sociales et de pouvoir régissant la propriété des terres, recensé les capacités de recherche et analysé les éléments clés des programmes de recherche en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Un projet en cours d'élaboration permettra un examen plus poussé de la question dans quelques pays et devrait déboucher sur la recommandation de politiques et de moyens concrets pour garantir l'accès des femmes à la propriété des terres.

[www.idrc.ca/en/ev-80416-201\\_103184-1-IDRC\\_ADM\\_INFO.html](http://www.idrc.ca/en/ev-80416-201_103184-1-IDRC_ADM_INFO.html)

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une société d'État canadienne, est l'un des chefs de file à l'échelle mondiale de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI collabore étroitement avec les chercheurs des pays en développement et les appuie dans leur quête de moyens de créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international, CP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : 613-236-6163 • Télécopieur : 613-238-7230 • Courriel : [info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca)

## LA NÉCESSITÉ DES RÉPARATIONS

Qu'arrive-t-il aux femmes qui sont harcelées, agressées sexuellement, détenues par des régimes autoritaires ou victimes de conflits violents ? Qu'arrive-t-il à celles qui jouent un rôle crucial par la suite, cherchant les victimes ou leurs restes, tentant de réunir les familles et les collectivités, se chargeant du devoir de mémoire ou de réclamer justice ?

Les femmes, qui sont déjà doublement victimes en période de bouleversements politiques, ne sont bien souvent pas visées par les mesures de réparations adoptées après un conflit. En fait, bien des formes de violence (entre autres sur le plan sexuel et sur celui de la reproduction, les mariages forcés et différentes formes d'esclavage domestique) ne sont pas reconnues comme des violations des droits de la personne — et ont été écartées des programmes de réparations.

Les femmes doivent s'approprier le processus de réparations, surtout quand il est conçu de manière à reconnaître les torts causés aux victimes, hommes ou femmes. C'est ce que pense Ruth Rubio-Marín, du Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ), qui a dirigé la publication de l'ouvrage intitulé *What Happened to the Women? Gender and Reparations for Human Rights Violations*. Publié par le Social Science Research Council avec l'aide du CRDI, il fait valoir la nécessité d'intégrer la dimension sexospécifique dans les programmes de réparations. Négliger cela dans la planification et l'application des mesures risque de compromettre la consolidation de la paix, la réconciliation et le développement.

[http://www.idrc.ca/fr/ev-107381-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-107381-201-1-DO_TOPIC.html)

## LES ENFANTS EN PREMIÈRE LIGNE

Selon l'ONU, plus que quoi que ce soit d'autre, les conflits transforment le vie de millions d'enfants et de femmes. Non seulement les enfants et leur famille sont-ils dans la ligne de mire des belligérants, mais nombreux aussi sont les enfants victimes de déplacement forcé ou obligés à se battre par les groupes armés.

Femmes et filles, hommes et garçons vivent différemment les conflits. Les hommes et les garçons se font tuer plus souvent, tandis que les femmes et les filles peuvent être contraintes au mariage, souvent très jeunes, violées et engrossées de force. Malgré tout, ceux et celles qui survivent aux conflits font preuve d'une incroyable résilience et s'adaptent. Les femmes et les filles, surtout, sont remarquables, se faisant tour à tour combattantes, chefs de ménage, mères et soutiens de famille.

Dans le nord et l'est de l'Ouganda et dans le sud du Soudan sévissent des conflits qui perdurent. En 2006, des travaux financés par le CRDI sur le recrutement forcé des filles dans ces régions ont permis de constater l'existence de circuits d'enlèvement et d'esclavage. Les chercheurs ont également recueilli des données sur les obstacles à la réintégration sociale des filles, faisant ressortir la nécessité de prévoir leur protection dans les lois nationales et internationales.

La recherche devrait se poursuivre, la chargée de projet Dyan Mazurana de l'Université Tufts estimant que, pour comprendre les économies de guerre et ce sur quoi se fondent ces conflits de même que leur mécanique, il faut absolument se pencher sur le rôle des jeunes, garçons et filles. Grâce aux données obtenues, les responsables des politiques pourront s'attaquer aux problèmes les plus urgents à régler dans la région.

[http://www.idrc.ca/fr/ev-89842-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-89842-201-1-DO_TOPIC.html)

### ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN DU CRDI

Nouvelles, reportages, travaux récents et autres rubriques.  
[www.crdi.ca/crdibulletin](http://www.crdi.ca/crdibulletin)

## LES FAILLES DE LA PRÉVENTION

Pourquoi les efforts de prévention du VIH et du sida n'ont-ils pas donné les résultats escomptés en Afrique australe ?

Des travaux que le CRDI finance depuis 1997 permettront peut-être de répondre à cela. Menés par l'organisation non gouvernementale CIET, ils examinent pourquoi certains hommes ne sont pas des violeurs. Les constatations ont étonné les chercheurs : plusieurs des participants, qui vivent dans un quartier du sud de Johannesburg où est exécuté le projet, estiment que le viol est normal ou presque.

En 2002-2003, le CRDI et l'UNICEF ont financé une enquête nationale menée par CIET auprès d'enfants d'âge scolaire, qui a confirmé la présence d'une « culture de violence sexuelle » dans la société sud-africaine. Plusieurs des jeunes interrogés ne croyaient pas que le condom pouvait protéger contre le VIH et refusaient de dire à leur famille s'ils étaient ou non séropositifs. Un jeune sur dix a affirmé qu'il répandrait délibérément le VIH s'il venait à le contracter. Et ce sont ceux qui avaient déjà été agressés sexuellement qui étaient le plus susceptibles d'affirmer cela, ce qui n'est guère rassurant quand on sait qu'environ 10 % des enfants d'âge scolaire sont agressés chaque année.

Il ressort des travaux de CIET en Afrique du Sud, au Lesotho, au Swaziland et au Botswana, subventionnés par le CRDI de 2004 à 2007, que certaines personnes n'ont guère la possibilité de recourir à des mesures de prévention. Ainsi, près du tiers des femmes disent ne pas pouvoir insister pour utiliser un condom, même si elles soupçonnent leur partenaire d'être infecté.

Pour le docteur Neil Andersson, qui dirigeait les travaux, elles sont « sans choix ».

Selon lui, le fait qu'une femme sur trois, peut-être celle qui risque le plus d'être infectée par le VIH, ne soit pas en mesure d'agir de façon préventive est un non-respect flagrant des droits de la personne, qui fait obstacle aux efforts de lutte. C'est une cause d'infection à laquelle ne s'attaquent pratiquement pas les campagnes actuelles de prévention.

[http://www.idrc.ca/fr/ev-31681-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-31681-201-1-DO_TOPIC.html)

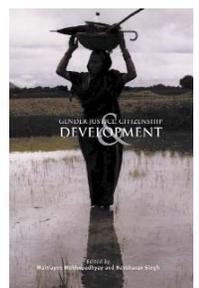
Émission de radio (en anglais)

[http://www.idrc.ca/fr/ev-93687-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-93687-201-1-DO_TOPIC.html)

## NOUVEAUTÉ

« [...] pour chaque droit qui a été établi, on compte des millions de femmes qui ne peuvent s'en prévaloir. »

*Gender Justice, Citizenship & Development*, sous la direction de Maitrayee Mukhopadhyay et Navsharan Singh, ouvrage coédité par le CRDI et Zubaan, 2007.



Texte (anglais) intégral en ligne à [www.idrc.ca/fr/ev-108814-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-108814-201-1-DO_TOPIC.html)